

Syndicat des Enseignants-UNSA Section de Seine Maritime 77, quai Cavelier de la Salle 76100 ROUEN

> Tél: 02 35 73 16 75 Fax: 02 35 03 92 26

Mél: 76@se-unsa.org

Site: <u>www.sections.se-unsa.org/76</u>

Déclaration préalable à la CAPD du 13 septembre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La rentrée qui vient de se dérouler est, une nouvelle fois, désastreuse pour nos collègues dans le département. Aux fermetures de classes actées en avril se surajoutent celles décidées aux CTPD et CDEN du 8 septembre. Ainsi, dans certaines écoles, l'organisation pédagogique se trouve totalement chamboulée. Les collègues victimes de ces mesures de carte scolaire précipitées voient leur support supprimé et, de ce fait sont déplacés quelques jours après la rentrée. Même si nous pouvons compter sur la mansuétude des services pour leur trouver une nouvelle affectation, ces mesures créent inévitablement un traumatisme pour les élèves, les familles et les collègues.

Cette rentrée voit également son lot habituel d'annonces médiatiques, véritable écran de fumée visant à masquer les carences du gouvernement dans la politique en faveur du service public d'éducation.

Parmi ces écrans de fumée, le retour des maximes dans les leçons d'instruction civique et morale est une véritable tentative d'instrumentalisation des contenus scolaires à des fins électoralistes.

Que penser de cela au moment où l'exemple montré en plus haut lieu en matière de morale fait peine à voir ?

Au SE-UNSA, nous pensons que les mots «respect», «tolérance», «éducation» mériteraient simplement d'être mis en avant dans une éducation civique moderne plutôt que d'instaurer des leçons de morale à l'ancienne.

Luc Chatel vient d'annoncer la création de 4000 emplois aidés dans l'Education Nationale. Après avoir, en juillet, stoppé net tous recrutements ou renouvellements d'emplois d'aide administrative des directeurs d'école, il tente d'apaiser le conflit mais le compte n'y est vraiment pas. Il en aurait fallu le double pour répondre aux besoins!

L'action de blocage administratif initiée par le SE-UNSA, seul signataire du protocole de 2006, la prise à témoin de l'opinion publique, l'interpellation des élus locaux et des parlementaires, notre pétition nationale ont été autant d'actions qui mettent la pression sur le sujet.

Le SE-Unsa jugera sur pièces. Le blocage administratif continue.

Pour le SE-Unsa, malgré cette annonce, nous sommes encore loin du compte. Par ailleurs, nous attendons de voir comment ces 4000 postes vont se concrétiser dans les écoles.

Le SE-Unsa appelle les directrices et directeurs d'école, avec le soutien des équipes, à poursuivre la campagne d'alerte de l'opinion publique et à appliquer sa consigne syndicale de blocage administratif.

Ce midi et à quelques mois des présidentielles, l'OCDE a dressé un portrait terriblement accusateur pour la politique éducative de notre gouvernement pendant les dix dernières années : inégalités sociales et ethniques dans l'accès à l'éducation, baisse du taux de scolarisation, désinvestissement dans l'éducation (la France est classée dernière). Y compris pour les salaires des enseignants, l'école française a rompu avec sa tradition républicaine.

Ce rapport nous conforte dans l'idée que nos dirigeants sont restés sourds face à nos revendications, ont pris et prennent encore des décisions à contre courant de ce qu'il faudrait pour l'école de la République.

Nous affirmons donc qu'il faut que cela change et nous serons dans la rue le 27 septembre pour nous faire entendre.